

**Dispositif d'aide à la recherche scientifique**

**Rapport n° CP/2014/791**

**Service gestionnaire :**

Direction des archives, du patrimoine et de la mémoire

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation l'attribution de deux bourses de recherche scientifique, dans le cadre du dispositif de soutien particulier aux travaux de recherche liés à l'histoire de l'Alsace.

**Rappel du dispositif d'aide à la recherche scientifique**

Un dispositif d'aide à la recherche scientifique a été créé par délibération du Conseil général du 26 octobre 2009, avec pour objectif de favoriser la recherche et la connaissance des sujets de l'histoire alsacienne peu ou insuffisamment traités, pour la période de la seconde guerre mondiale, en lien notamment avec le recensement des victimes.

Ce dispositif a été élargi en juin 2012, l'aide pouvant concerner des recherches relatives à toute période de l'histoire de l'Alsace, afin de favoriser le développement et la connaissance de l'histoire régionale au sens large.

Tous les travaux de recherche historique, réalisés dans le cadre d'un doctorat ou d'un master et encadrés par un directeur de recherche, peuvent aussi bénéficier de l'aide départementale, en fonction de l'intérêt des sujets proposés, et sur avis du comité de sélection et de suivi.

**1. M. Pascal SCHNEIDER, à propos de son étude concernant « la germanisation et la nazification de Saverne, ville d'arrondissement, de 1940 à 1944 »:**

M. Pascal Schneider travaille actuellement sur un mémoire de maîtrise sous la direction du professeur Claude Muller, directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace. Celui-ci a rédigé un courrier d'encouragement, confirmant l'avancement prometteur de l'étude en cours.

Le projet de M. Schneider concerne une étude sociologique sur l'adhésion des Savernois à l'idéologie nazie, au travers de l'étude des archives, désormais accessibles, du NSDAP de l'arrondissement de Saverne. M. Schneider est par ailleurs intéressé depuis 30 ans à cette thématique, à titre personnel, et a recueilli une importante collection de documents et objets relatifs à cette période. Il a également recueilli de nombreux témoignages locaux.

Le travail de maîtrise actuel de M. Schneider devrait être poursuivi et développé sous forme de thèse - en cotutelle avec l'université de Berlin - et visera à l'exploitation exhaustive des fichiers du NSDAP de Saverne. La demande actuelle vise à aider M. Schneider à couvrir ses frais de déplacement (trajets à Berlin) et de reprographie.

Le comité de sélection et de suivi propose d'attribuer une aide à M. Schneider, versée en deux acomptes :

- 450 € en 2014
- 450 € à l'issue de la soutenance du mémoire.

## **2. Mme Juliette DELOYE, à propos de son étude concernant les correspondances privées de Louis de Beer:**

Mme Deloye est étudiante en master 2 Recherche « Histoire et civilisation de l'Europe » à l'université de Strasbourg. Elle est recommandée par Mme Isabelle Laboulais, professeur d'histoire moderne, qui garantit la qualité et le sérieux de son travail.

Celui-ci, dans sa première phase, avait reçu la note de 19/20 en Master 1. Il avait été consacré à l'étude et la transcription des correspondances familiales de la famille de Louis de Beer, et intitulé : « Écriture de soi et construction de l'identité : la correspondance familiale de Louis de Beer (1777-1823) ».

L'étude de master 2 de Mme Deloye vise à apporter des commentaires sur ces correspondances : la relation père-fils, les confidences amoureuses, l'apprentissage des pratiques de l'administrateur, le voyage, la mélancolie éprouvée à la pensée de l'Alsace natale sont quelques-uns des thèmes abordés.

Le fonds de Beer est conservé aux archives départementales du Haut-Rhin, à Colmar. Son étude devrait permettre de cerner certains caractères de l'identité alsacienne au moment de la révolution et de l'Empire.

La demande d'aide est justifiée par les frais de déplacement nombreux que mobilise cette étude, des déplacements à Paris étant par ailleurs envisagés.

Le comité de sélection et de suivi propose d'attribuer une aide à Mme Deloye, versée en deux acomptes :

- 400 € en 2014
- 400 € à l'issue de la soutenance du mémoire.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30497	65-6574-311	10 000,00 €	2 400,00 €	1 700,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le choix effectué par la commission de sélection et de suivi et décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 1 700 € figurant au tableau annexé, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental et à celles indiquées dans les conventions jointes à la présente délibération, selon la répartition suivante :*

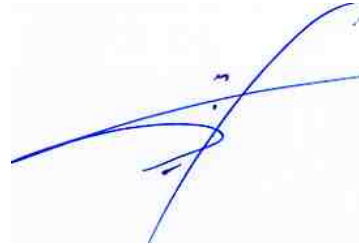
- 900 € à M. Pascal Schneider pour un mémoire portant sur la germanisation et la nazification de Saverne ;

- 800 € à Mme Juliette Deloye pour un mémoire portant sur les correspondances privées de Louis de Beer;

*Elle approuve les conventions financières à intervenir entre le Département et M. Pascal Schneider et Mme Juliette Deloye, et autorise son président à signer ces conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental.*

Strasbourg, le 18/11/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL